

Projet « **Promouvoir la liberté d'expression  
et des médias, et protéger les défenseurs des  
droits de l'homme au Togo** »

**2023-2025**



## **APPEL A CANDIDATURE**

**Recrutement d'un prestataire pour la  
réalisation d'une étude diagnostique sur l'état  
de la liberté de la presse et des médias au Togo**

**DEADLINE : 5 mai 2023**

Le projet « *Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo (FoE-Togo)* » est à la recherche d'un prestataire pour la conduite d'une étude diagnostique sur l'état de la liberté de la presse et des médias au Togo, dont les termes de référence sont exposés ci-après.

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO), en partenariat avec l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) et le Réseau Inter Africain des Femmes, Médias, Genre et Développement (FAMEDEV), a reçu un soutien financier de l'Union Européenne pour la mise en œuvre du projet intitulé « *Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo* » (2023-2025). Ce projet vise à développer les connaissances et renforcer les capacités des journalistes et d'autres acteurs des médias en matière de droits et de responsabilités, ainsi qu'à promouvoir un environnement juridique et institutionnel favorable à la liberté d'expression, d'opinion et des médias, ainsi qu'à la protection des défenseurs des droits humains. En somme, il a pour objectif de renforcer la liberté d'expression et des médias, ainsi que la protection des défenseurs des droits de l'homme au Togo à travers des actions de sensibilisation et de plaidoyer.

La liberté de la presse est parmi les indicateurs clés de la démocratie et du respect des droits de l'homme. Bien que la Constitution togolaise garantisse la liberté d'expression et de la presse, ainsi que le droit d'accéder à l'information, dans la réalité, ces droits sont souvent restreints par des lois et pratiques gouvernementales. Le Togo est classé 124<sup>e</sup> sur 180 pays dans l'indice de la liberté de la presse 2021 de Reporters Sans Frontières (RSF), ce qui indique un environnement difficile pour les journalistes et les médias dans le pays.

Les lois togolaises, telles que la Loi sur la presse et la communication en ligne, ainsi que certaines dispositions du Code pénal, sont souvent utilisées pour limiter la liberté de la presse et des médias. Ces lois criminalisent la diffamation, la calomnie et l'atteinte à la sécurité nationale, et sont parfois utilisées pour réprimer la liberté d'expression et de la presse. Par ailleurs, les journalistes et les médias indépendants au Togo font souvent face à la censure et à l'intimidation de la part des autorités gouvernementales. Les arrestations, les détentions arbitraires, les agressions physiques et les menaces contre les journalistes sont fréquentes, ce qui crée un climat d'insécurité et de peur dans lequel les médias exercent leur travail.

L'accès à l'information au Togo peut être limité, notamment en ce qui concerne les informations relatives aux activités gouvernementales et aux affaires publiques. Les journalistes ont parfois du mal à obtenir des informations auprès des autorités, ce qui entrave leur capacité à exercer leur rôle de "chien de garde" de la société en tant que quatrième pouvoir.

Pour ce qui est des médias en ligne, tels que les sites web d'information et les réseaux sociaux, ils sont devenus des plateformes importantes pour la diffusion d'informations et la libre expression au Togo. Cependant, les autorités exercent également des pressions sur ces médias en ligne, notamment en bloquant l'accès à certains sites web et en surveillant les activités en ligne des journalistes et des utilisateurs.

Dans ce contexte, et dans la perspective de disposer de données qualitatives complémentaires et actualisées sur la situation la presse au Togo, IPAO et ses partenaires ont jugé nécessaire de réaliser une étude diagnostique pour évaluer le niveau de liberté de la presse et les obstacles qui la limitent.

## 2. OBJECTIFS DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE

Les principaux objectifs de l'étude diagnostique sont les suivants :

- Évaluer la situation actuelle de la presse au Togo, y compris son paysage médiatique, son environnement légal et réglementaire, ainsi que son impact sur la liberté d'expression et la démocratie.
- Identifier les défis et les opportunités auxquels font face la presse togolaise, notamment en ce qui concerne les conditions de travail des journalistes, l'indépendance éditoriale, la viabilité économique, la diversité des voix et l'accès à l'information.
- Analyser les tendances actuelles et les défis liés à la transition numérique et technologique dans le domaine des médias au Togo, y compris les opportunités offertes par les nouvelles technologies et les médias sociaux.
- Fournir des recommandations spécifiques suivant les normes et bonnes pratiques internationales en la matière à l'endroit des différents acteurs concernés (Etat, organes de régulation, professionnels des médias, défenseurs des droits de l'homme, etc.) pour renforcer la liberté de la presse, promouvoir la diversité des voix, améliorer la viabilité économique des médias et favoriser la transition numérique dans le secteur des médias au Togo.

## 3. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La méthodologie de cette étude diagnostique sera basée sur une approche mixte, combinant la collecte de données primaires et secondaires. Les principales méthodes de collecte de données seront les suivantes :

Revue documentaire : une revue exhaustive de la littérature existante, y compris les rapports nationaux et internationaux, les études académiques, les publications spécialisées, et les documents officiels relatifs à la presse au Togo.

Entrevues : Des entrevues seront menées avec un échantillon représentatif d'acteurs clés du secteur de la presse au Togo, notamment des journalistes, des responsables de médias, des représentants de la société civile, et des représentants du gouvernement et des organismes de régulation.

Enquêtes : Des enquêtes seront réalisées auprès des journalistes et d'autres professionnels des médias au Togo pour recueillir leurs opinions et leurs perceptions sur la situation de la presse au Togo, et sur leurs conditions de travail, leurs défis et leurs besoins en formation.

Analyse documentaire : Une analyse approfondie des politiques, des lois et des régulations relatives à la presse au Togo sera effectuée pour évaluer leur impact sur la liberté de la presse et leur conformité aux normes et bonnes pratiques internationales.

Échantillonnage : L'échantillonnage pour cette étude diagnostique comprendra les professionnels des médias (journalistes et patrons de presse), les responsables gouvernementaux et démembrements (organes de régulation), les défenseurs des droits de l'homme et les représentants de la société civile qui travaillent sur la liberté de la presse au Togo.

#### **4. LIVRABLES**

Les livrables attendus de l'étude diagnostique sont les suivants :

- Un rapport détaillé comprenant les résultats de l'étude, les analyses, les recommandations et les conclusions.
- Des présentations orales pour partager les résultats et les recommandations de l'étude avec les parties prenantes clés lors d'une rencontre/événement.
- Un résumé exécutif du rapport destiné à une large diffusion auprès du grand public et des médias.

#### **5. DUREE DE LA MISSION**

La durée de la consultation couvre 10 jours ouvrée soit une période 30 jours, et prendra effet à compter de la date de signature du contrat. Le consultant proposera un chronogramme de travail en fonction de cette durée, y compris la validation de la méthodologie.

#### **6. RESPONSABILITES DU CONSULTANT/E**

Les responsabilités du consultant dans la conduite de cette étude incluent les éléments suivants :

- Planification de l'étude : Le consultant devra élaborer un plan détaillé pour l'étude, y compris les objectifs, la méthodologie, les sources de données, les outils d'analyse, les ressources nécessaires et les délais. Il devra également consulter les parties prenantes clés pour s'assurer que leurs perspectives sont prises en compte dans la planification de l'étude.
- Rédaction du rapport de recherche : Le consultant devra rédiger un rapport de recherche complet et structuré qui présente les résultats de manière claire, objective et factuelle. Le rapport devra inclure une synthèse des principales constatations, des conclusions, des recommandations et des annexes (le cas échéant). Il devra également être rédigé dans un style approprié et respecter les normes de qualité académique et professionnelle.
- Présentation des résultats : Le consultant devra présenter les résultats de l'étude de manière professionnelle, que ce soit sous forme de présentations orales, de réunions de restitution ou d'autres formats appropriés. Il devra être prêt à répondre aux questions, à clarifier les résultats et à partager les recommandations avec les parties prenantes impliquées.
- Respect des délais : Le consultant devra respecter les délais convenus pour la réalisation de l'étude et la remise des livrables.
- Collaboration avec les parties prenantes : Le consultant devra collaborer étroitement avec les parties prenantes de l'étude, notamment l'OTM et ses partenaires de mise en œuvre du projet, les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme et autres acteurs pertinents, afin de s'assurer que leurs besoins sont pris en compte dans la méthodologie, les résultats et les recommandations de l'étude.

## 7. EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES REQUISES

Les compétences et expériences suivantes sont recherchées :

- Expérience en recherche et analyse des médias : Le consultant doit avoir une solide expérience dans la recherche et l'analyse des médias, y compris une connaissance approfondie du paysage médiatique au Togo et des défis spécifiques auxquels la presse togolaise est confrontée.
- Expertise en liberté de la presse et déontologie journalistique : Le consultant doit avoir une compréhension approfondie des enjeux liés à la liberté de la presse, à l'éthique et à la déontologie journalistique, ainsi qu'une connaissance des normes et des meilleures pratiques internationales en matière de journalisme.
- Compétences en recherche et méthodologie : Le consultant doit posséder des compétences avérées en matière de recherche et de méthodologie, y compris la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives, la conduite d'entretiens, de focus groupes et de consultations publiques, ainsi que la rédaction de rapports clairs et bien structurés.
- Connaissance du contexte togolais : Le consultant doit avoir une connaissance approfondie du contexte togolais, y compris la culture, la politique, l'économie et les enjeux sociaux, pour comprendre pleinement les défis et les opportunités de la presse au Togo.
- Expérience antérieure dans des études similaires : Idéalement, le consultant doit avoir une expérience antérieure dans la réalisation d'études similaires sur la presse ou les médias dans d'autres pays, en particulier en Afrique de l'Ouest, pour apporter une expertise spécifique à la réalisation de cette étude au Togo.
- Aptitudes interpersonnelles : Le consultant doit avoir d'excellentes aptitudes interpersonnelles, notamment la capacité à travailler avec diverses parties prenantes, à écouter les opinions et les perceptions du public, et à traiter les questions sensibles liées à la liberté de la presse de manière professionnelle et objective.

## 8. SOUMISSION DES OFFRES

Les candidats éligibles réunissant les qualifications requises et des expériences pertinentes peuvent manifester leur intérêt à travers un dossier de candidature composé d'une proposition technique et financière, un CV ou état de services si vous êtes un cabinet, une description de vos dernières expériences en la matière, ou attestations de bonne fin d'exécution d'une mission similaire

Les dossiers de candidatures seront placés sous plis fermés portant la mention « **AC Etude\_Diagnostique\_Cabinet/Consultant** ». Les dossiers doivent être déposés au bureau de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), **Quartier Djidjolé, Aflao GAKLI Rue de la réconciliation - Lomé –Togo ; non loin de la Clinique Mawubedzro / de l'ANPGF ; ou transmise par voie électronique aux** adresses ci-après : [petchezif@gmail.com](mailto:petchezif@gmail.com) ; [tchaoudaokossi@gmail.com](mailto:tchaoudaokossi@gmail.com) ; [blao.tdg@gmail.com](mailto:blao.tdg@gmail.com) et [ghfotso@panos-ao.org](mailto:ghfotso@panos-ao.org) (**mettre toutes les adresses en destinataires**) au plus tard le 05 mai 2023 à 18h00 heures.

Seul/e le/la consultant/e retenu (e) suite à l'évaluation des offres sera contacté(e) pour la suite du processus. Par ailleurs, OTM se réserve le droit de proroger, de reporter, de modifier ou

d'annuler le présent appel à candidatures en cas de nécessité. Dans ce cas, il s'engage à en informer les participants, mais sa responsabilité ne saurait être engagée par ce fait.

## **9. EVALUATION DES CANDIDATURES**

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- Expérience et expertise en recherche et en études de médias
- Connaissance du contexte togolais et du secteur médiatique
- Compétences techniques et méthodologiques
- Expérience antérieure pertinente (références concernant l'exécution de missions analogues)
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec les parties prenantes
- Qualité de la proposition technique et financière du candidat.

## **10. EQUIPE DE FACILITATION.**

L'étude est menée sous la supervision directe du Coordonnateur de l'OTM appuyé par l'équipe de coordination du projet basée à Dakar. Le consultant sera en contact régulier avec les deux entités pour les besoins de l'étude.

## **ANNEXE - PROPOSITION DE STRUCTURATION DU RAPPORT DE L'ÉTUDE**